

# 3ÈME DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

## FORMATION SCOLAIRE

Document mis à jour le 3 juin 2020

### OBJECTIFS

L'intégration d'élèves dans le cycle collège de l'enseignement agricole permet de les préparer à une poursuite d'études vers des filières professionnelles ou technologiques (proposées ou non par le Campus).

### DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études après la 3<sup>ème</sup> :

- Seconde professionnelle de l'enseignement agricole
- Seconde professionnelle de l'éducation nationale
- Certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP)
- Brevet Professionnel Agricole (BPA) en formation par apprentissage
- Passage en 2<sup>nde</sup> Générale et Technologique envisageable à l'issue de la 3ème si le niveau de l'élève le permet

- 7 h Technologies, sciences, découverte de la vie professionnelle et des métiers
- 3 h Accompagnement Personnalisé et Vie de Classe
- Langue vivante (Anglais ou Allemand)

Soit 29 h de cours par semaine dont 7 h d'Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) : Animal, Aménagement, Éducation à la Responsabilité et à l'Autonomie, Végétal

### ORGANISATION

- 29 heures de cours sur 32 semaines :
  - une plage de 4h de TP
  - une plage de 3h d'activités pluridisciplinaires
- 2 ou 3 semaines de stages collectifs :
  - 1 semaine d'accueil
  - 1 semaine projet (1 à 3 projets/an)
  - 1 semaine d'éducation à la santé et à la sexualité
- 2 semaines de stage en milieu professionnel (au choix de l'élève)

### CONDITIONS D'ADMISSION

- Être issu d'une classe de 4<sup>ème</sup>
- Proposition d'orientation du chef d'établissement d'origine
- Commission d'affectation départementale
- Apprentissages basés sur une démarche de projets

### ATOUTS DE LA FORMATION

- Classe à petit effectif
- Suivi individualisé par un adulte référent
- Temps pour construction du projet d'orientation
- Temps d'intégration en début de formation sur un site extérieur
- Une semaine de stage collectif autour d'un projet culturel

### STRUCTURE

- 20 h Enseignements généraux